



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Nord

Mardi 29 janvier 2019 – 20h00



Service Proximité et Relations aux citoyens

Rédaction : M. ROBERT

Personnes présentes :

Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Carole BRUNETEAU (co-présidente élue, conseillère municipale), Florent SIMMONET (Conseiller municipal), Maëlle ROBERT (service Proximité et Relations aux citoyens), Jean-Michel LOYER (co-président habitant), Noëlle AIRAULT, Anne-Elisabeth DAMPURE, Elisabeth DELIRY, Vincent GUERIN, Pascal LEFEVRE, Alain LEGENDRE, Jean-Pierre MERIGEAUD, Claude PELLETIER, Sandrine PROUTEAU, Isabelle RADUREAU, Patrick SOL, Monique TROUVE, François VIALA, Muriel VIALA (membres du conseil de quartier).

Personnes excusées : Romain DUPEYROU (Conseiller municipal), Rose-Marie NIETO, Dominique SIX et Lucien-Jean LAHOUSSE (Adjoints au Maire), Grégory BELY, Solange CHARLOT, Brigitte DURGAND, Hervé GAUTHIER, Moïsette LUGIER, Daniel ROUYEZ, Yannick TARDY, Laurence VERNEREAU.

Public : 5 personnes (dont Vincent GUERIN-ROUSTAUD association villoVéIO).

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. **Commission Vie de Quartier : rendez-vous le 11 mars 2019 à 18h30**
2. **Commission Cadre de vie : perspectives 2019**

Les demandes et dossiers

- a. **Mirandelle : sécurisation des abords de l'école**
- b. **Démarrage des travaux de réhabilitation du terrain de basket à Cholette**
- c. **Parc des Brizeaux : demande de mobilier urbain supplémentaire**
- d. **Chemin source du vivier : question éclairage**
- e. **Graviers sur les terrains de pétanque (Cholette et Surimeau)**
- f. **Question sur la Propreté urbaine**

Les projets à l'étude

- a. **Aire de jeux : question de l'emplacement**
- b. **Rue de la Gainerie : ajustements au projet réalisé en 2018**
- c. **Accès aux commerces rue Berlier**
- d. **Cheminement piéton rue d'Antes**
- e. **Projet fermeture d'une portion de la rue des Justices**

Préambule

Introduction par Madame Carole BRUNETEAU co-présidente élue.

1. Commission vie de Quartier : rendez-vous le 11 mars 2019 à 18h30

Le 11 mars 2019 à 18h30, Brigitte DURGAND, référente de la commission Animation, vous propose d'intégrer un atelier afin de réfléchir à de nouvelles activités et d'impulser de nouvelles idées à la commission vie de quartier.

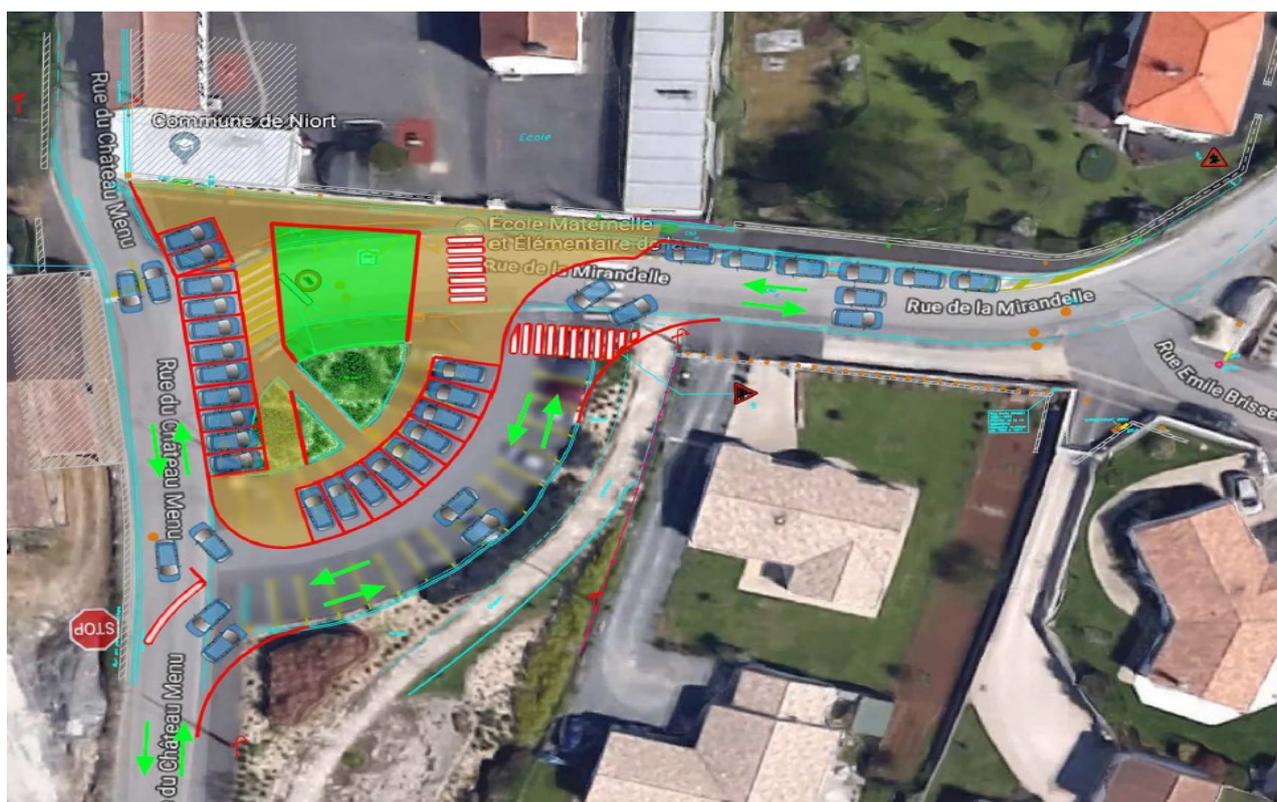
2. Commission de quartier : perspectives 2019

Les demandes et dossiers

• **L'école de la Mirandelle : sécurisation des cheminements**

Plusieurs propositions ont été présentées afin de rendre plus fluide et moins dangereux l'accès du secteur sur les heures d'entrée et de sortie des classes.

- 1- Il semblerait que la proposition de mettre un sens unique sur le parking ne soit pas la plus indiquée car elle générerait deux fois plus de transit aux abords de l'école.
- 2- Fermeture du parking coté école : permet de n'avoir plus qu'une traversée et évite les conflits piéton/auto. Inconvénient : augmentation du trafic devant l'école pour les parents qui viennent de la rue de la Mirandelle.
- 3- Proposition du Bureau d'Etudes de la Ville de Niort : suppression de la voie de circulation au droit de l'école permettrait une sécurisation optimale des enfants, mais besoin d'un investissement important (au minimum 80 000 €). Plan ci-dessous.



Les conseillers sont très satisfaits de la proposition du projet n°3.

Une visite sur site avec Monsieur DUPEYROU, Monsieur SIX, Madame GRIMAUULT (APE), M. LOYER ainsi que les membres du conseil de quartier qui le souhaitent et le bureau d'études de la direction de l'espace public est organisée le lundi 11 février 2019 à 16h.

Une personne dans le public rappelle que c'est le personnel de l'école qui occupe le parking. Ce dernier est plein lorsqu'elle arrive pour déposer son enfant. Pour la maternelle, il est obligatoire d'accompagner son enfant jusqu'à sa classe. Or les véhicules mal garés sur le trottoir peuvent être verbalisés. Une habitante présente dans le public demande que la Police soit tolérante sur les demi-heures d'entrée et de sortie des classes (8h30-9h00 et 16h00-16h30).

• Démarrage des travaux du nouveau terrain de basket à Cholette

Les travaux ont commencé le 14 janvier dernier sur le site mais pour l'instant, rien de visuel, il s'agit juste de couler les plots bétons qui recevront les futurs équipements.

Une information quartier a été affichée sur le site le 28 janvier et l'affiche a été transmise au CSC grand Nord suite à une demande lors du conseil.

- 1ère phase du chantier (en cours) : réhabilitation de la structure du terrain ;
- 2ème phase (à partir de début mai) : travaux de reprise de la surface de l'espace et installation des buts et paires-ballons ;
- 3ème phase (à partir de début juin) : réalisation des tracés du terrain.

Le site sera fermé aux usagers pendant les phases 2 et 3.

La livraison de l'équipement est programmée pour fin juin 2019*.

*selon des conditions climatiques

• Parc des Brizeaux : demande de mobilier urbain supplémentaire

Suite à la demande des parents de jeunes enfants et les assistantes maternelles qui fréquentent le parc des Brizeaux, et notamment la zone des jeux pour tout-petits, il a été installé un banc supplémentaire le 18 janvier dernier. Il sera à présent plus facile de donner des collations aux enfants et de les changer.

Isabelle RADUREAU informe que le banc est mal placé car trop loin des jeux à surveiller et surtout au soleil. L'information est transmise au service concerné.

• Chemin source du Vivier

Le nouveau passage piétons-vélos le long de la source du Vivier est très utilisé pour rejoindre le centre-ville. Une demande a été émise pour qu'il soit éclairé.

Cette demande ne sera pas prise en compte pour les raisons suivantes :

- C'est une zone de forte biodiversité et le chemin n'était pas initialement éclairé.
- De plus un arrêté national du 27 décembre 2018 contre les nuisances lumineuses spécifie l'interdiction d'éclairer les zones humides, rivières, plans d'eau.
- Aussi, le statut de zone humide implique l'interdiction de mise en place de béton ce qui en découle l'impossibilité de fixer des supports d'éclairage au sol.

Il sera donc impossible d'éclairer ce chemin, bien qu'il soit emprunté.

- Le chemin de la source du vivier sera fermé aux véhicules.

Les conseillers entendent les arguments mais souhaitent qu'un balisage soit étudié et réitèrent leur demande d'éclairage au moins sous le pont qui est déjà un élément bétonné du paysage.

Cette demande sera relayée au service concerné.

• Gravier supplémentaire sur les terrains de pétanque (Cholette et Surimeau)

A Cholette, sur l'espace en gravier le long du terrain multisport qui fait office de terrain de pétanque :

1. un terrain à proximité rue de Cholette est disponible mais n'est jamais utilisé pour des raisons d'opposition d'un riverain.

2. Une visite sur site a été faite avec M. LEFEVRE et DARTAYET : il paraît envisageable d'aménager rapidement à l'aide de graviers un espace à côté du terrain de basket en cours de réalisation (en attendant l'étude globale de la réfection du site).

A Surimeau, en face de la Mirandelle : le terrain actuel est victime de son succès.

La demande serait de stabiliser la partie haute du terrain de pétanque à l'aide de gravier pour faire une petite surface supplémentaire de jeu (pas un nouveau terrain qui demanderait de repenser le site).

Le bureau d'études valide la faisabilité.

La demande est transmise au service Voirie pour une intervention : le service informe qu'il interviendra avant la fin du mois d'avril.

• Retour sur l'intervention du service Propreté urbaine

Le service Propreté urbaine a fait un retour sur les questions de la fréquence d'entretien des sites évoqués par les conseillers (dans le compte-rendu de la commission Cadre de vie) :

1. Entretien du parcours de Brizeaux (propreté)
La fréquence de passage est d'une fois par semaine – le dernier passage a été fait le 18/12 - Vidage des corbeilles et ramassage des détritrus.
2. Ramassage des feuilles
Le ramassage des feuilles est en cours depuis plusieurs semaines; ce travail est long - 560kms de voies à traiter avec des priorités.
Plusieurs passages ont déjà été réalisés, mais cette prestation est dépendante des conditions météo telles que le vent et la durée de chute des feuilles ; très longue cette année par l'absence de gel.

Il est nécessaire de continuer à contacter les Demandes de proximité lorsqu'une décharge sauvage de détritrus est constatée en privilégiant le site www.vivre-a-niort.com : anomalie sur la voie publique (en haut à droite de la page d'accueil).

Les conseillers souhaitent saluer le travail du service Propreté urbaine qui est très efficace en intervention d'urgence.

Les conseillers interpellent au sujet d'un des bassins d'orage le long du terrain de football qui sont régulièrement très sales et dangereux : serait-il possible de les sécuriser et en même temps d'indiquer que ce n'est pas une décharge : en plantant des végétaux par exemple.

Cette demande sera relayée aux services concernés.

Deux points concernant les espaces verts sont abordés par les conseillers :

Rue Alexandre DUMAS : les lagerstoemia n'ont pas été taillés, seulement les rejets. Peut-on avoir l'explication ?

Au bout de la rue de Cholette, vers le fleuriste, une palissade a été mise en place avec des clématites qui n'ont jamais été entretenues.

Ces remarques seront transmises au service concerné pour apporter des réponses.

Les projets à l'étude

• Aire de jeux : question de l'emplacement

Le terrain agricole repéré lors du conseil de quartier précédent n'a pas la destination voulue (zone agricole sur le PLU), Le terrain de jeux derrière l'école ne peut pas être exploitable à cause de l'accès qui se fait par l'enceinte de l'école, Une réflexion a été amorcée sur l'espace qui sera libéré par le déplacement des vestiaires à côté du racing club de Cholette : avec le terrain de basket et le CSC à proximité, l'emplacement semblerait judicieux.

Une étude sera lancée prochainement.

Les conseillers rappellent que des plans ont déjà été réalisés il y a quelques années : sûrement remplis de bonnes idées. Après questionnement du bureau d'Etudes, il semblerait que les esquisses n'aient pas été conservées.

Mme HOLTZ invite la commission cadre de vie à se saisir de l'aménagement d'ensemble du terrain autour de la maison de quartier de Cholette.

Les habitants de Surimeau réitèrent leur besoin d'une aire de jeu centrale pour leur quartier. La piste d'un accès sur le terrain appartenant à la Ville derrière l'école sans passer par l'enceinte de l'école doit être approfondie.

[Éléments rapportés, après la réunion du conseil de quartier : Le 11 février, une visite sur site a eu lieu avec Jean-Michel LOYER (co-président habitant), Emilie GRIMAULT (APE), Nicolas REVEILLAUX (parent d'élève), Jean-Pierre MERIGEAUD (conseiller de quartier), M. SIX (Adjoint au Maire), M. DUPEYROU (Conseiller municipal), Fabrice DARTAYET (Bureau d'étude de la direction de l'espace public), Maëlle ROBERT (Proximité et Relations aux citoyens) : la possibilité de créer un passage autonome sécurisé pour accéder au pré de la ville qui se situe derrière l'école de la Mirandelle n'est techniquement pas possible.]

• **Rue de la Gainerie : ajustements au projet réalisé en 2018**

Il est prévu de poser des enrochements à côté des coussins berlinois afin que les automobilistes n'évitent plus les ralentisseurs et ainsi mettre fin à l'usure des accotés de la route.

Les enrochements sont demandés également côté trottoir car les voitures passent régulièrement dessus pour éviter le ralentisseur + des poteaux car l'enrochement ne suffira pas.

Le constat des utilisateurs est que la bande cyclable de gauche (en remontant la rue) est impraticable : le revêtement n'est pas en état pour passer en vélo.

Vincent GUERIN-ROUSTAUD, association vilLOvéIO, suggère que le fonctionnement de cette nouvelle voie soit expliqué aux personnes qui l'utilisent car actuellement il semble y avoir une incompréhension.

Une personne du public, habitante de la rue interroge sur la place des visiteurs des riverains qui se garent souvent sur le trottoir et la piste cyclable.

Mme VIALA est surprise qu'il n'y ait pas de passage piétons sur le bas de cette rue.

L'ensemble de ces éléments seront retransmis au bureau d'études pour retravailler des ajustements éventuels.

Autres points abordés :

- Rue Pierre de Coubertin :
les gens ne respectent pas le sens interdit.
Les plots de stationnement bloquent la rue quand il y a des bus.

• **Accès aux commerces rue Berlier**

Demande de sécurisation du cheminement piétons depuis le rond-point du magasin Point P jusqu'à la zone commerciale ? (demande formulée début 2018)

Il est prévu une réflexion d'ensemble concernant le cheminement piéton de la rue des maisons rouges aux commerces.

• **Cheminements piétons rue d'Antes**

Acquisition de parcelles en fin 2018.

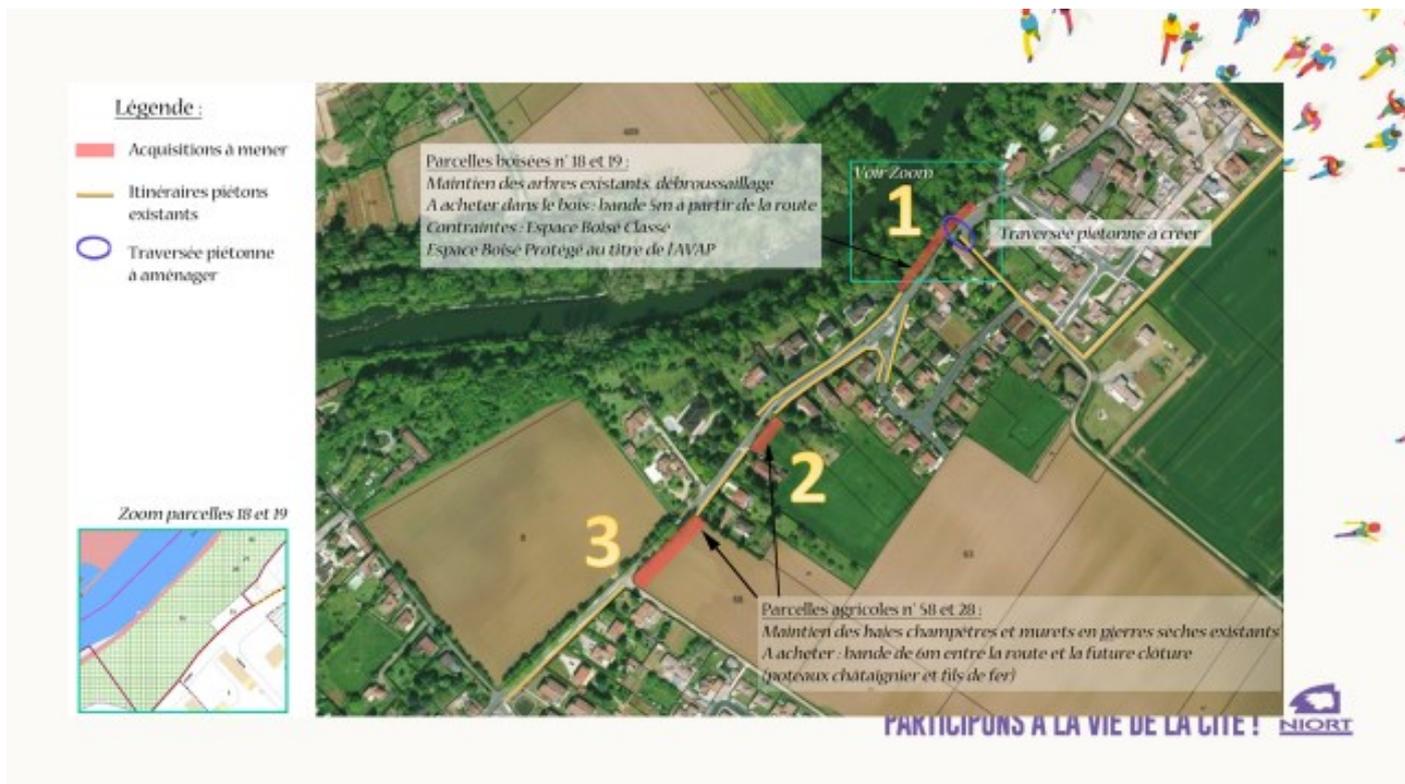
Le projet est conçu en 3 phases :

1/ 1^{ère} acquisition (portion nord) : un cheminement piéton sera aménagé dans le bosquet en lien avec le service des Espaces Verts Naturels de la ville.

2/en cours d'acquisition

3/ en cours d'acquisition

Visite diagnostic de terrain courant mars (en cours de programmation).



Le constat est que la rue est toujours empruntée avec une trop grande vitesse et que bon nombre de portions restent très dangereuses pour les piétons. Le marquage au sol pourrait quand même être une solution selon une conseillère de quartier, particulièrement pour la portion au nord de la phase en cours d'acquisition n°1.

- **Proposition pour avis du conseil de quartier Nord : Projet fermeture petite portion rue des Justices**

Il s'agit de la fermeture de la rue des Justices, sur son secteur le plus étroit (entre route de Cherveux et Mal Leclerc). En effet, la rue est très étroite (3,5m), y circuler à pied ou à vélo est dangereux et elle sert de shuntage entre la rue A. Bollée et l'avenue de Paris.

Il existe deux autres voies de liaison (au nord, chemin du Fief Gâteau et au sud la route de Cherveux), et les services de la ville en accord avec les élus proposent de réserver ce tronçon aux piétons et aux cycles.

Le conseil rejette cette proposition qui supprimerait l'accès aux Brizeaux autre que par le feu tricolore.

Il est plutôt demandé de mettre des panneaux de priorité aux piétons et cyclistes couplés à une priorité de la voie qui arrive rue du Maréchal Leclerc sur la voie qui vient de la route de Cherveux.

A noter également, que cette rue est très sale, les automobilistes jettent de nombreux déchets : peut-être pourrait-on installer des panneaux de sensibilisation.

Anne-Lydie HOLTZ rappelle que la politique est plutôt dans l'allègement du nombre de panneaux...

3. Informations diverses

- **Papot'Café**

Liliane, une habitante de Cholette, vous attend tous les mardis après-midi. Elle est normalement présente au conseil de quartier.

Nouvelle initiative de cette habitante, qui souhaite proposer un moment convivial chaque mardis de 14h30 à 17h30. Possibilité de créer de l'interactivité entre ce nouveau rendez-vous, le CSC et la commission vie de quartier.

- **Bus**

Les services de la Communauté d'agglomération du Niortais sont informés des difficultés et des demandes d'ajustement des bus et correspondances sur la Mirandelle et le pôle d'échange Curie.

Une étude globale est en cours : CAN, Ville, conseil départemental et Région.

Une présentation en Conseil de quartier sera faite dès que les services de la CAN disposeront des résultats de cette étude de programmation.

- **Ramassage des déchets ménagers / collecte**

Ordures ménagères : rue Louis PERGAUD. Le souci de détritrus laissés derrière le passage des poubelles jaunes a été transmis à la CAN.

- **Randonnée de septembre**

M. LEFEVRE aborde les foulées de Cholette et la possibilité de coupler à nouveau la course et la randonnée plutôt le matin avec un temps fort collectif sur la remise des prix + déjeuner à la buvette ? Comment se positionne la commission ?

- **Entretien des végétaux**

Une information est programmée au printemps sur le magazine vivre-à-Niort.

- **Voisines : 24 mai 2019**

- **Illuminations de Noël**

Les alentours de la maison de Cholette n'ont pas été éclairés cette année. Anne-Lydie HOLTZ explique que la ville de Niort redéploie chaque année vers de nouveaux endroits : le Pontreau par exemple, n'en avait pas eu jusqu'à maintenant.

- **Evènements et actualité :**

- **Expo drôle pour les petits et les grands du 28 mars au 27 avril;**

Avec 3 temps forts : vernissage le 28 mars à 18h30, marché le 7 avril, verni'stage le 19 avril

Fin du CQ à 22h.